Annexe statistique

Les données compilées pour cette édition des Dynamiques du développement en Afrique sont accessibles dans des tableaux mis à disposition sur le site du Centre de développement de l'OCDE (https://oe.cd/afdd2019). Un certain nombre d'indicateurs sociaux et économiques supplémentaires y sont également présentés, pour étayer le contexte analytique. Les statistiques sont présentées sur une base nationale pour les pays africains dont les données sont disponibles.

Tous les indicateurs choisis pour l'annexe fournissent des données nationales pour tous les pays africains, ou presque, ainsi que pour la plupart des pays du monde. Ces choix ont été faits pour permettre à la fois des comparaisons entre pays africains et des comparaisons avec des groupes de pays similaires hors Afrique qui pourraient servir de points de comparaison. Ces données serviront à mettre en contexte les analyses présentées dans le rapport et permettront au lecteur d'examiner plus en détail les données sous-jacentes et, au fil du temps, d'examiner des données plus récentes que celles figurant dans le rapport.

Les données ont été obtenues de diverses sources, notamment des bases harmonisées de données nationales annuelles provenant d'institutions internationales réputées, alors que certains indicateurs ont été élaborés par les auteurs du rapport. L'annexe statistique sera mise à jour régulièrement afin d'intégrer les chiffres les plus récents, les mises à jour et les corrections apportées aux sources de données externes, et à mesure que des modifications seront apportées aux différentes classifications de pays utilisées dans les données. Par conséquent, certaines différences entre les chiffres de l'annexe statistique et les chiffres figurant dans la publication peuvent refléter les modifications apportées aux tableaux de données après la publication du rapport écrit.

Tous les tableaux figurant dans la liste suivante peuvent être téléchargés au format Excel:

Tableau 1	Indicateurs pour la croissance, l'emploi et les inégalités	Tableau 12 Diversification des exportations
Tableau 2	Taux de croissance annuelle du PIB réel, 2000-23	Tableau 13 Commerce international et régional
Tableau 3	Taux de croissance annuelle de la population, 2000-23	Tableau 14 Apports financiers extérieurs
Tableau 4	Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant, 2000-23	Tableau 15 Estimations et projections démographiques
Tableau 5	Ventilation sectorielle de l'économie	Tableau 16 Bien-être subjectif
Tableau 6	Décomposition de la croissance par dépenses	Tableau 17 Indicateurs de santé de base
Tableau 7	Finances publiques	Tableau 18 Indicateurs d'éducation de base
Tableau 8	Indicateurs des inégalités et de la pauvreté	Tableau 19 Infrastructures
Tableau 9	Indicateurs de genre	Tableau 20 Durabilité environnementale
Tableau 10	Caractéristiques de la population active	Tableau 21 Entrepreneuriat et l'environnement commercial
Tableau 11	Commerce selon l'intensité manufacturière	

Les chiffres présentés dans ces tableaux statistiques, à l'exception des tableaux 2 à 4, représentent les années les plus récentes pour lesquelles des données sont disponibles. Cependant, un ensemble complet de données contenant tous ces indicateurs pour les années 2000 à nos jours est disponible sur le même site Web. Les données peuvent également être visualisées en ligne à l'aide de l'outil d'analyse de données interactif « Compare your country ». Sinon, les mêmes données sont disponibles en ligne sur le portail statistique de l'OCDE à l'adresse https://stats.oecd.org/ et en cliquant sur « Développement », suivi de « Dynamiques du développement en Afrique » dans le menu.

En plus des données nationales, des statistiques agrégées sont proposées pour les groupes suivants :

- Les cinq régions de l'Union africaine (telles que définies par le traité d'Abuja)
- Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes et Monde

• Pays riches en ressources

L'expression « riches en ressources » désigne les pays qui tirent une part significative de leur PIB de l'extraction des ressources naturelles du sous-sol. Ces dotations en ressources naturelles peuvent avoir de profondes implications en termes de développement économique, politique et social. Dans ce rapport, les pays sont identifiés comme riches en ressources en fonction de la fréquence à laquelle, au cours des dernières années, la valeur des hydrocarbures, du charbon et des minéraux extraits dépassait un certain pourcentage du PIB.

Niveau de revenu

La Banque mondiale s'appuie sur sa méthode Atlas pour classer les pays du monde en quatre catégories, en fonction du revenu national brut (RNB) par habitant en 2016¹: pays à faible revenu, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et pays à revenu élevé.

· Accès géographique

Le rapportrépartit les pays en fonction de leur situation géographique: pays enclavés, pays ayant un débouché sur la mer et pays insulaires. L'accès au commerce mondial peut être compliqué par le fait qu'un pays possède ou non un littoral, sachant que les modèles de développement des nations insulaires diffèrent de ceux des autres nations côtières. En plus de ces trois catégories, le rapport fournit des données sur les « pays en développement sans littoral » (PDSL) et les « petits États insulaires en développement » (PEID) compilées par le Bureau du Haut-représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLLS)².

Pays les moins avancés³

En plus des catégories PDSL et PEID, l'UN-OHRLLS introduit une catégorie supplémentaire à compter du 1er juillet 2018, celle des « pays les moins avancés » (PMA). Officiellement instituée en 1971 par l'Assemblée générale des Nations Unies, cette catégorie englobe les pays affichant un faible niveau de développement socioéconomique. Trois critères entrent en ligne de compte : le revenu, le capital humain (situation de la population sur le plan sanitaire et éducatif notamment) et la vulnérabilité économique.

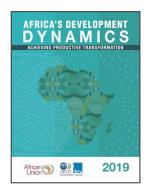
États fragiles⁴

L'OCDE étudie la fragilité en tant que concept multidimensionnel de risques qui pourrait poser un problème critique à la capacité des pays de réaliser leurs objectifs en matière de développement, en particulier ceux énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Sur la base des résultats de cette recherche, les pays sont classés comme « fragiles » ou « extrêmement fragiles ».

• Communautés économiques régionales et autres organisations intergouvernementales Les partenariats des pays formés aux fins de l'intégration régionale ou de la coopération qui ont une importance économique ou politique et qui sont particulièrement pertinents pour l'analyse des performances économiques de l'Afrique sont inclus ici. Cela inclut les 8 communautés économiques régionales (CER) reconnues par l'Union africaine, ainsi que d'autres organisations régionales et internationales telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Mercado Común del Sur (MERCOSUR), l'Union européenne (UE) et l'OCDE qui servent de points de repère.

Notes

- $1. \ \ Pour en savoir plus: \underline{https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/378832-what-isthe-world-bank-atlas-method.}$
- 2. Pour en savoir plus : http://unohrlls.org.
- 3. Pour en savoir plus : http://unohrlls.org/about-ldcs/criteria-for-ldcs/.
- 4. Pour en savoir plus : http://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/listofstateoffragilityreports.htm.



Extrait de:

Africa's Development Dynamics 2019

Achieving Productive Transformation

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/c1cd7de0-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2019), « Annexe statistique », dans *Africa's Development Dynamics* 2019 : *Achieving Productive Transformation*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: https://doi.org/10.1787/df68f45c-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

